

NOTE DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET ANNEXE CCAS

St Paul et Valmalle est une commune de 1362 habitants (sources INSEE / population légale au 1^{er} janvier 2024). Elle dispose d'un Budget principal et d'un budget annexe pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Compte Administratif 2024 indique un montant total des dépenses de 5.235,43 € (festivités/ repas des Aïnés 2024) contre 5.900,00 € de recettes (subvention de la Mairie), et présente donc un excédent annuel de + 664,57 €. S'ajoute à cela l'excédent reporté d'un montant de 1.012,28 €, et permet donc au CCAS d'inscrire au Budget Primitif 2025 un excédent de 1.676,85 €.

NOTE DE PRESENTATION
BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE DU CCAS

St Paul et Valmalle est une commune de 1390 habitants (sources INSEE / population légale au 1^{er} janvier 2025). Elle dispose d'un Budget principal et d'un budget annexe pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Budget Primitif 2025 est de 7.000 €. Dans les dépenses, il est constitué principalement par « le repas des aînés » et les paniers distribués aux « anciens » à l'occasion de la nouvelle année (6.200 €). S'ajoutent également aux dépenses les prévisions budgétaires concernant les différents « secours sociaux » (800 €). Dans les recettes, figurent principalement l'excédent 2024 reporté de 1.676,85 €, la subvention de 5.000,00 € versée par la Commune, ainsi que des dons divers d'un montant de 323,15 €, qui permettent d'équilibrer le budget.